

**DELIBERATION N° 2022 -27**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 22 juin, à 17h00, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente d'Odeillo sous la présidence de Monsieur Michel GARCIA, Président du Pnr des Pyrénées Catalanes.

**Personnes présentes :**

M. Michel GARCIA

M. Georges ARMENGOL, M. Daniel ARMISEN, Mme Aurélie BALTUS, M. Alain BOUSQUET, M. Bruno CAGNY, M. Olivier CHAUVEAU, M. Guillaume CHEVILLARD, M. Roger CIURANA, Mme Anne-Lise DAVIAUD, M. Claude ESCAPE, Mme Cécile GARCEAU, M. Olivier GRAVAS, Mme Eliane JARYCKI, M. Henri KERGOAT, M. Jean-Dominique LAPORTE, Mme Marie-Madeleine LECARPENTIER, M. Patrick LECROCO, Mme Ghislaine LINTZ, M. Joël LOMBARD, M. Alain LUNEAU, M. Daniel MAROUBY, M. Christian PALLARES, Mme Josette PUJOL, Mme Jeannine RIBO, M. Michel RIFF, Mme Jeannine RIVIERE, M. Eric RODRIGUEZ, Mme Martine ROLLAND, M. Ignatius STEINMANN, M. Antoine TAHOCS, M. Xavier TORRENS, Mme Michèle TORRENT, M. Jean-Luc VILLERET

**Suppléants présents mais n'ayant pas participé aux votes :**

Mme Pascale DE TRAVY

**Personnes absentes ayant donné procuration :**

Mme Hermeline MALHERBE à M. Michel GARCIA, Mme Aude VIVES à Mme Martine ROLLAND, Mme Judith CARMONA à M. Olivier GRAVAS, M. Jean-Luc BLAISE à M. Alain BOUSQUET, Mme Barbara BLAISE LAVAUX à M. Claude ESCAPE, Mme Marie-Noëlle LETOUZE à M. Xavier TORRENS, M. Jean-Louis JALLAT à Mme Josette PUJOL, M. Albert FRIGOLA à M. Roger CIURANA, M. Julien BARAILLE à Mme Eliane JARYCKI, M. Robert GUINOT à M. Daniel ARMISEN

**Personnes excusées :**

M. Le Sous-Préfet de Prades, M. Julien BARAILLE, Mme Barbara BLAISE LAVAUX, M. Jean-Luc BLAISE, M. Henri BAUDET, Mme Judith CARMONA, Mme Anne-Marie COIGNARD, Mme Noémie DABOUIS, Mme Françoise DELCASSO DEJOUX, M. Patrick DUVAL, M. Albert FRIGOLA, M. Robert GUINOT, M. Jean-Louis JALLAT, M. Jean-Louis LACUBE, Mme Agnès LANGEVINE, Mme Huguette LEJEAN, Mme Marie-Noëlle LETOUZE, Mme Hermeline MALHERBE, M. Samuel MOLI, Mme Edwige PETIT, Mme Edith PERAL, Mme Christine PEROY, M. Marc PETIT, M. Christophe MANAS, M. Olivier ROMERO GAYO, M. Serge VAILLS, Mme Aude VIVES

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Josette PUJOL

**OBJET : MISE A JOUR DE LA GRILLE TARIFAIRE DE LA BOUTIQUE**  
**MAISON DU PARC**

Envoyé en préfecture le 24/06/2022

Reçu en préfecture le 24/06/2022

Affiché le

ID : 066-256601857-20220622-D2022\_27-DE



Le comité syndical approuve les ajouts suivants :

- Carte postale à planter "Les messicoles de Cerdagne" : 2,5 euros
- Marque-page "Les messicoles de Cerdagne" : 1 euros
- Sachet de graines de messicoles de Cerdagne : 2 euros
- Bande-dessinée « Les forêts un monde fabuleux à découvrir » : 8€
- Produits des communautés de communes via sous-régie / dépôt-vente( ex : topoguides, etc)
- Ouverture de sous-régies pour les dépôt ventes auprès des structures publiques partenaires pour l'ensemble support bois / cartes postales- marque pages- sachets de graine « messicoles de cerdagne »
- Ouvrage « Matemale village paysans » : 13€
- Ouvrages réédités édition trabucaire : ouvrage de Jean-Pierre Bobo "Le Canigó, terre de résistance/El Canigó, terra de resistencia", "Un homme du Conflent/Un home del Conflent", les mémoires d'Alain Taurinyà

**AUTORISE** le Président à faire appliquer cette grille des produits et leurs tarifs au sein de la régie des recettes boutique Maison du Parc, sous la responsabilité du régisseur de recettes ( titulaire et suppléant) et les mandataires nommés, à conventionner auprès des communautés de communes en cas de besoin pour mise à la vente de leurs produits propres, à appliquer des tarifs promotionnels à hauteur de 5%-10%-15% pour des évènementiels spécifiques validés, des gratuités en cas de partenariats validés et à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce projet,

**DONNE** pouvoir à M. le Président ou à défaut le 1<sup>er</sup> Vice-Président et, ou la Directrice chacun en ce qui le concerne de veiller à l'application de la présente délibération, et signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le Président du Syndicat Mixte  
du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes**

**Michel GARCIA**